



autorité de régulation
des communications électroniques,
des postes et de la distribution de la presse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ DES RÉSEAUX EN FIBRE OPTIQUE

CHIFFRES JUSQU'À OCTOBRE 2023

16 février 2024

A decorative graphic in the bottom right corner consisting of a complex, overlapping network of thin, light grey lines that resemble a fiber optic network or a tangled web of connections.

ISSN n°2258-3106

Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique

Consciente des enjeux liés à la qualité de l'exploitation des réseaux en fibre optique (FttH), et dans un contexte où ces réseaux deviennent la nouvelle infrastructure de référence en France comme support des services de télécommunications et notamment d'accès fixe à internet, l'Arcep a mis en place dès 2019 des travaux de concert avec les opérateurs afin de résoudre les difficultés observées.

L'Arcep rend régulièrement compte sur [son site internet](#) de l'avancée de ces travaux qui se concentrent autour de deux axes principaux :

- d'une part, **l'amélioration de la qualité des interventions des techniciens** des opérateurs commerciaux sur les réseaux en fibre optique, accompagnée d'un renforcement des contrôles et la correction des malfaçons ;
- d'autre part, **la reprise des réseaux générant le plus d'incidents** incluant pour la plupart une remise en état des points de mutualisation et de l'ensemble des infrastructures en zone arrière du point de mutualisation, une analyse du dimensionnement du réseau et la remise en cohérence des systèmes d'information avec la réalité du terrain.

Pour apprécier dans la durée les effets de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la qualité des interventions sur les réseaux et les effets des plans de reprise des réseaux engagés par les opérateurs d'infrastructure, l'Arcep a mis en place un observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique dont la première édition a été publiée en juillet 2023.

L'Arcep rend publiques des informations qu'elle collecte auprès des opérateurs d'infrastructures et des opérateurs commerciaux, afin de permettre d'apprécier la qualité perçue par l'utilisateur final au travers des taux de pannes et d'échecs au raccordement identifiés par les opérateurs commerciaux à l'échelle de chaque réseau et chaque département.

Cette nouvelle édition de l'observatoire est l'occasion de rendre compte de l'évolution des taux de pannes et d'échecs au raccordement tels que définis dans le premier observatoire, publié fin juillet 2023. Une annexe a ainsi été ajoutée afin de mettre à disposition un suivi de l'évolution des taux de pannes et des taux d'échecs de raccordement par réseau.

Entre la publication de la première édition de cet observatoire et la présente publication, des travaux d'amélioration des méthodes de production des données relatives au suivi des échecs de raccordement ont eu lieu entre les opérateurs d'infrastructure et les opérateurs commerciaux.

Des travaux sont par ailleurs en cours afin de compléter cet observatoire, à l'occasion de prochaines éditions, avec des indicateurs complémentaires permettant, d'une part, de mieux rendre compte de l'expérience des utilisateurs et d'autre part, de mesurer la qualité des processus industriels mis en œuvre par les opérateurs commerciaux pour la réalisation des raccordements.

1 Les taux de pannes

Les utilisateurs peuvent rencontrer des pannes qui se traduisent par une indisponibilité temporaire des services fournis (accès à internet, téléphonique, etc.). Afin de mesurer l'ampleur des difficultés, l'Arcep suit l'évolution, par réseau et par département, du taux de pannes mensuel.

Définition : le taux de pannes mensuel est défini comme le nombre de pannes¹ signalées par les opérateurs commerciaux à l'opérateur d'infrastructure pendant le mois considéré, rapporté au nombre de lignes en fibre optique en service².

La lecture des données ci-dessous doit s'accompagner de quelques précautions d'interprétations : les pannes sont comptabilisées au niveau des échanges entre les opérateurs commerciaux et les opérateurs d'infrastructure. **Cet indicateur ne recouvre donc pas l'ensemble des pannes, notamment celles dont la résolution relève des seuls opérateurs commerciaux (par exemple la panne d'un équipement actif ou un défaut sur le raccordement final) .**

Par ailleurs, les données utilisées sont celles fournies par l'opérateur commercial. Elles peuvent différer des données produites par l'opérateur d'infrastructure car ce dernier peut notamment ne pas prendre en compte certains signalements des opérateurs commerciaux, considérés comme des signalements à tort. **L'Arcep a retenu pour l'établissement des infographies ci-dessous les données provenant des opérateurs commerciaux considérant que celles-ci reflètent mieux *a priori* l'expérience des utilisateurs finals ;** il convient donc de noter que les signalements pris en compte ne relèvent pas nécessairement *in fine* de la responsabilité des opérateurs d'infrastructure.

Les résultats montrent une situation contrastée en fonction des réseaux considérés : ces résultats sont représentés ci-dessous par une carte (cf. figure 1) et par une infographie (cf. figure 2).

¹ Les pannes sont comptabilisées comme le nombre de tickets signalés par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure.

² Le nombre de ligne en service est estimé à partir des parcs d'accès actifs transmis par les opérateurs commerciaux dans le cadre de la collecte trimestrielle d'informations concernant le déploiement et la commercialisation des réseaux fixes à haut et très haut débit (décision n° 2018-0170 de l'Arcep)

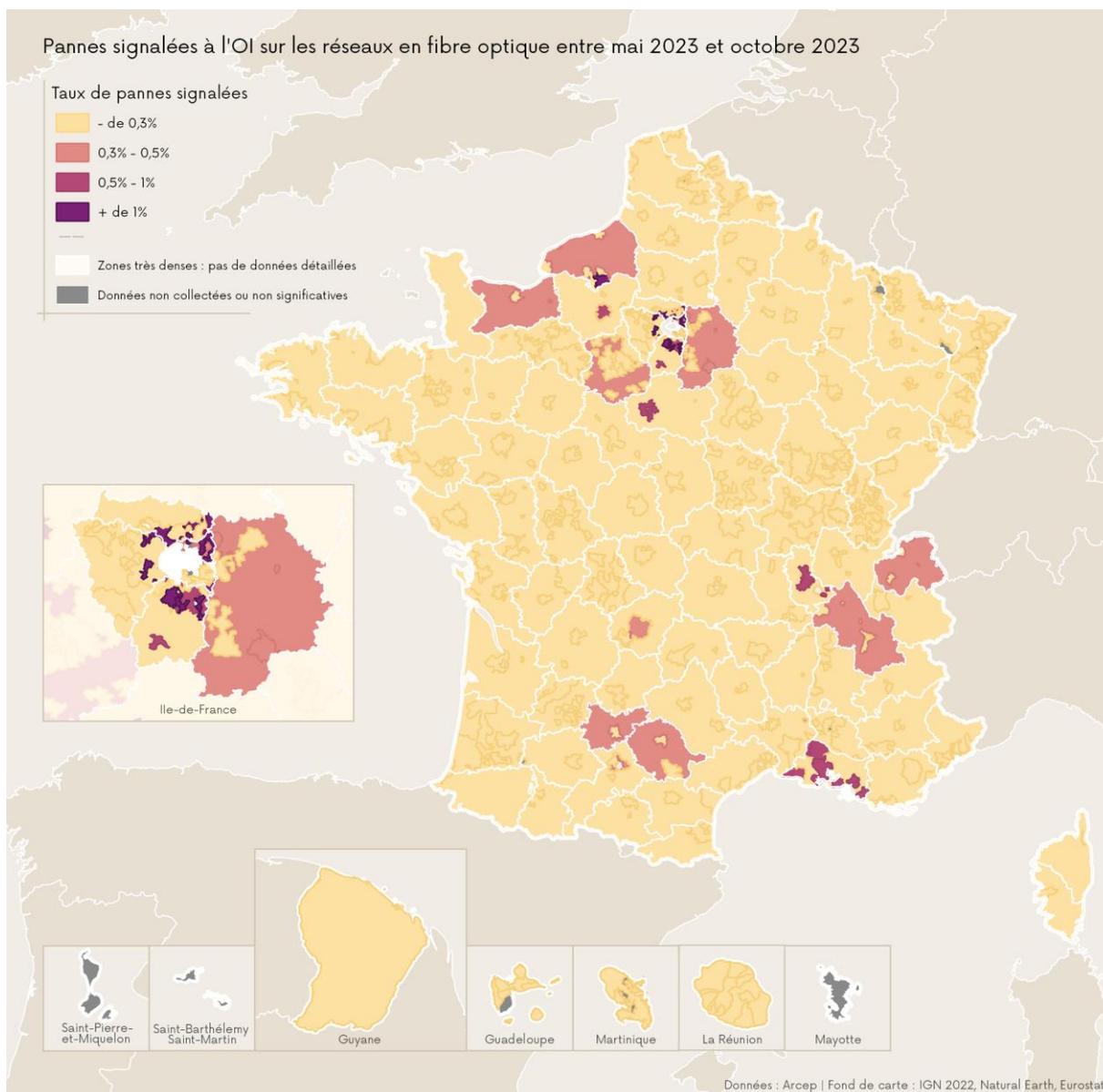
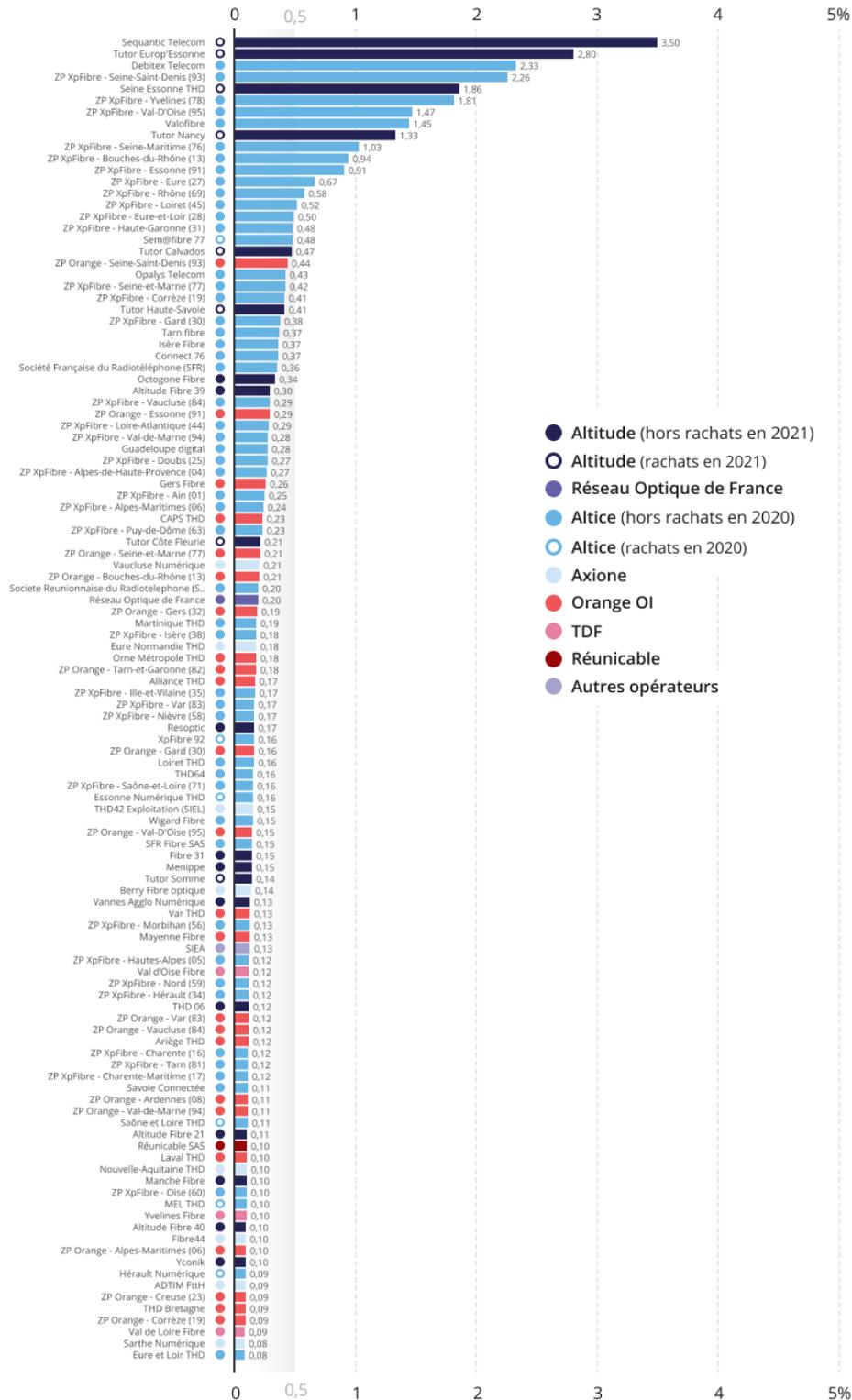


Figure 1 : Taux de pannes³, signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel moyenné sur 6 mois (mai 2023 - octobre 2023) par réseau et par département, données fournies par les opérateurs commerciaux

³ Voir définition supra

Le diagramme ci-dessous représente le taux de pannes par réseau⁴.



⁴ XpFibre (ex-SFR FTTH), filiale d'Altice, a racheté en novembre 2020 la société Covage, et a cédé à Altitude en septembre 2021 une partie des réseaux de Covage suite à des engagements pris auprès de la Commission européenne. Free Infrastructure, filiale du du groupe Iliad dédiée à l'exploitation de son réseau en fibre optique, a été renommée Réseau Optique de France en 2023.



Figure 2 : Taux de pannes⁵, signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel moyenné sur 6 mois (mai 2023 - octobre 2023) par réseau⁶, données fournies par les opérateurs commerciaux

⁵ Voir définition supra

⁶ ZP : zone privée, regroupe les zones AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement), AMEL (appel à manifestation d'engagements locaux) et les autres zones où les opérateurs d'infrastructure déploient sur leurs fonds propres.

Les données permettent également de suivre l'évolution dans le temps⁷ du taux de pannes mensuel agrégé par maison-mère d'opérateurs (cf. figure 3).

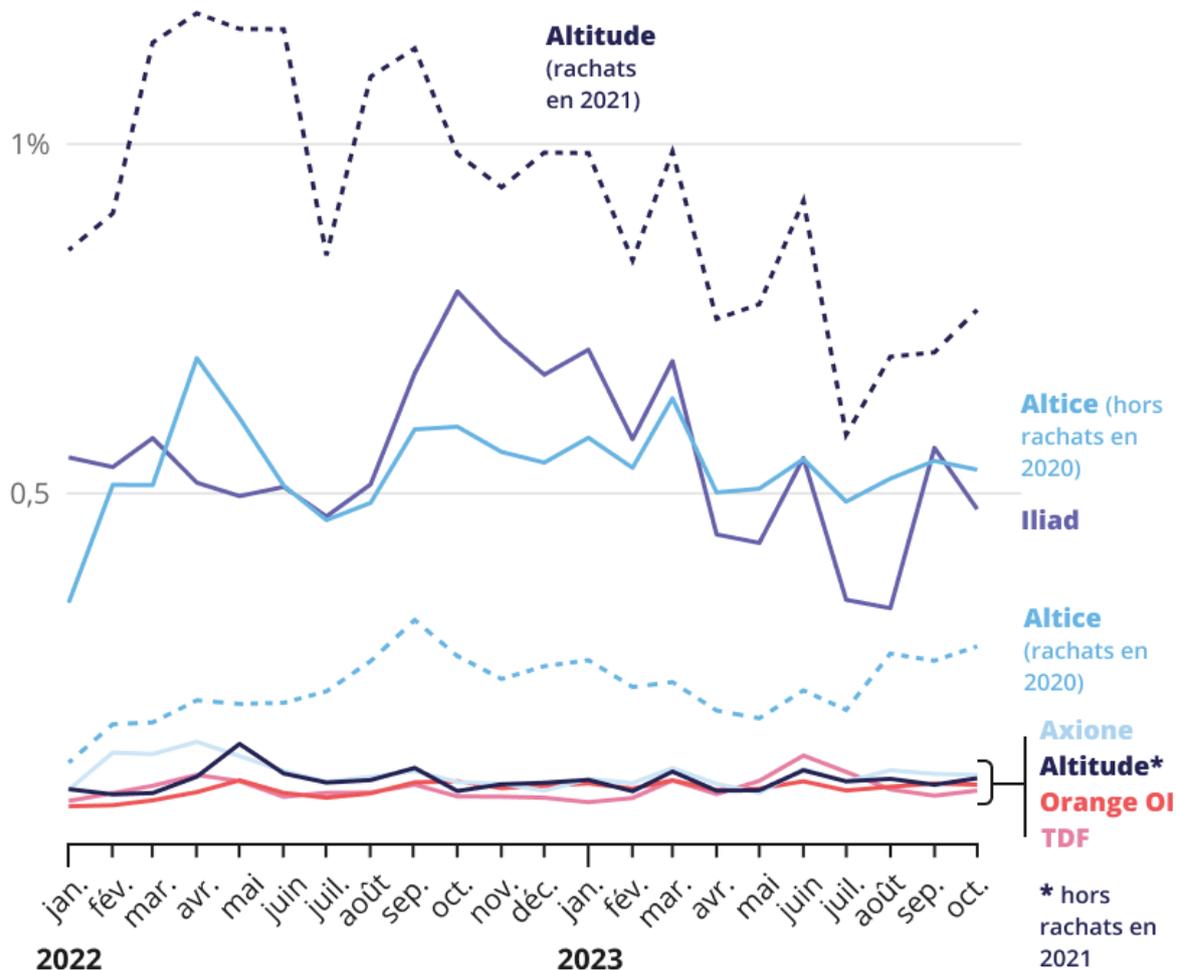


Figure 3 : Evolution du taux de pannes⁸ signalées par l'opérateur commercial à l'opérateur d'infrastructure, mensuel, agrégé par maison-mère d'opérateurs entre janvier 2022 et octobre 2023, données fournies par les opérateurs commerciaux.

⁷ Les chiffres présentés dans ce graphique peuvent légèrement différer de ceux présentés dans le précédent observatoire en raison d'une amélioration des méthodes de production des données utilisées pour évaluer le nombre de ligne en fibre optique en service. Le niveau des taux peut donc différer de ceux publiés lors du dernier observatoire mais la tendance reste identique.

⁸ Voir définition supra

Les résultats montrent une situation contrastée en fonction des réseaux considérés

Globalement, les taux de pannes sont plutôt stables par rapport au dernier observatoire. Toutefois, l'Autorité constate que les réseaux qui concentrent le plus de pannes voient leur taux diminuer entre les deux périodes d'analyse (cf. tableau en annexe).

Cette évolution doit toutefois être confirmée sur la durée, les indicateurs pouvant subir des variations saisonnières. L'arrêt temporaire des opérations de raccordement par les opérateurs commerciaux, notamment lorsque des opérations de remises en état sont engagées par les opérateurs d'infrastructure, peut également contribuer aux baisses observées.

L'Arcep tient donc à souligner que l'appréciation de l'amélioration des indicateurs portant sur le signalement des incidents sur le réseau doit s'apprécier sur le long terme.

2 Les échecs de raccordement

Certaines tentatives de raccordement aux réseaux en fibre optique peuvent se traduire, pour les utilisateurs concernés, par un échec. Afin de mesurer l'ampleur des difficultés, l'Arcep suit l'évolution, par réseau et par département, du taux mensuel d'échecs de raccordement.

Définition : le taux mensuel d'échecs au raccordement est défini comme le nombre de tentatives de raccordement à la fibre optique initiées au cours du mois considéré qui se sont soldées par un échec imputable à l'opérateur d'infrastructure selon l'opérateur commercial⁹, rapporté au nombre de tentatives de raccordement initiées au cours de ce mois qui ont fait l'objet d'un compte-rendu d'intervention¹⁰. Pour cette édition de l'observatoire, les données sont prises en compte jusqu'au 30 novembre 2023¹¹

La lecture des données ci-dessous doit s'accompagner de quelques précautions d'interprétations : les échecs au raccordement sont comptabilisés au niveau des flux entre l'opérateur commercial et l'opérateur d'infrastructure. **En fonction de la pratique de l'opérateur commercial**, les échecs peuvent être signalés soit dès la première tentative qui s'est soldée par un échec, soit à la suite de plusieurs tentatives de la part de l'opérateur commercial pour raccorder le logement ou le local professionnel.

Par ailleurs, les données utilisées sont celles fournies par l'opérateur commercial. Elles peuvent différer des données produites par l'opérateur d'infrastructure car ce dernier peut notamment ne pas prendre en compte certains signalements des opérateurs commerciaux, considérés comme des signalements à tort. **L'Arcep a retenu pour l'établissement des infographies ci-dessous les données provenant des opérateurs commerciaux considérant que celles-ci reflètent mieux a priori l'expérience des utilisateurs finals** ; il convient donc de noter que les signalements pris en compte ne relèvent pas nécessairement *in fine* de la responsabilité des opérateurs d'infrastructure.

Des travaux d'amélioration des méthodes de production des données par les opérateurs ont eu lieu entre la date de la publication de la première édition de cet observatoire et la date de la présente

⁹ L'opérateur commercial informe l'opérateur d'infrastructure de la cause de l'échec de son intervention dans son compte rendu d'intervention. La caractérisation de l'échec au raccordement est effectuée par l'opérateur commercial au travers d'un code échec et peut donc être différente de la caractérisation par l'opérateur d'infrastructure (cas des échecs déclarés à tort par les opérateurs commerciaux).

¹⁰ Compte-rendu STOC (CR STOC)

¹¹ Les données des derniers mois d'analyse doivent donc être considérées comme des données provisoires

publication. Ces travaux sont encore en cours pour Free, dont les données n'ont donc pas pu être prises en compte dans le présent observatoire.

De plus des travaux ont été entamés pour quantifier les comptes-rendus d'échecs de raccordement correspondant à des échanges d'informations complémentaires entre l'opérateur d'infrastructure et l'opérateur commercial pour caractériser un échec précédent, déjà comptabilisé. Ces pratiques existent de façon plus ou moins importante chez plusieurs opérateurs d'infrastructure, ce qui peut nuire à la comparabilité des données entre opérateurs d'infrastructure. La prise en compte de ces occurrences conduit à surestimer le taux de tentatives de raccordement se soldant par un échec. Le résultat de ce travail de quantification a été mené à ce stade avec un seul opérateur d'infrastructure (Altitude Infra). Il est présenté à la figure 4 : celle-ci compare les taux d'échecs de raccordement sur les réseaux d'Altitude Infra selon que l'on tient compte, ou non, de ces occurrences. Ces travaux pourront être étendus aux autres opérateurs d'infrastructure pour de prochaines publications.

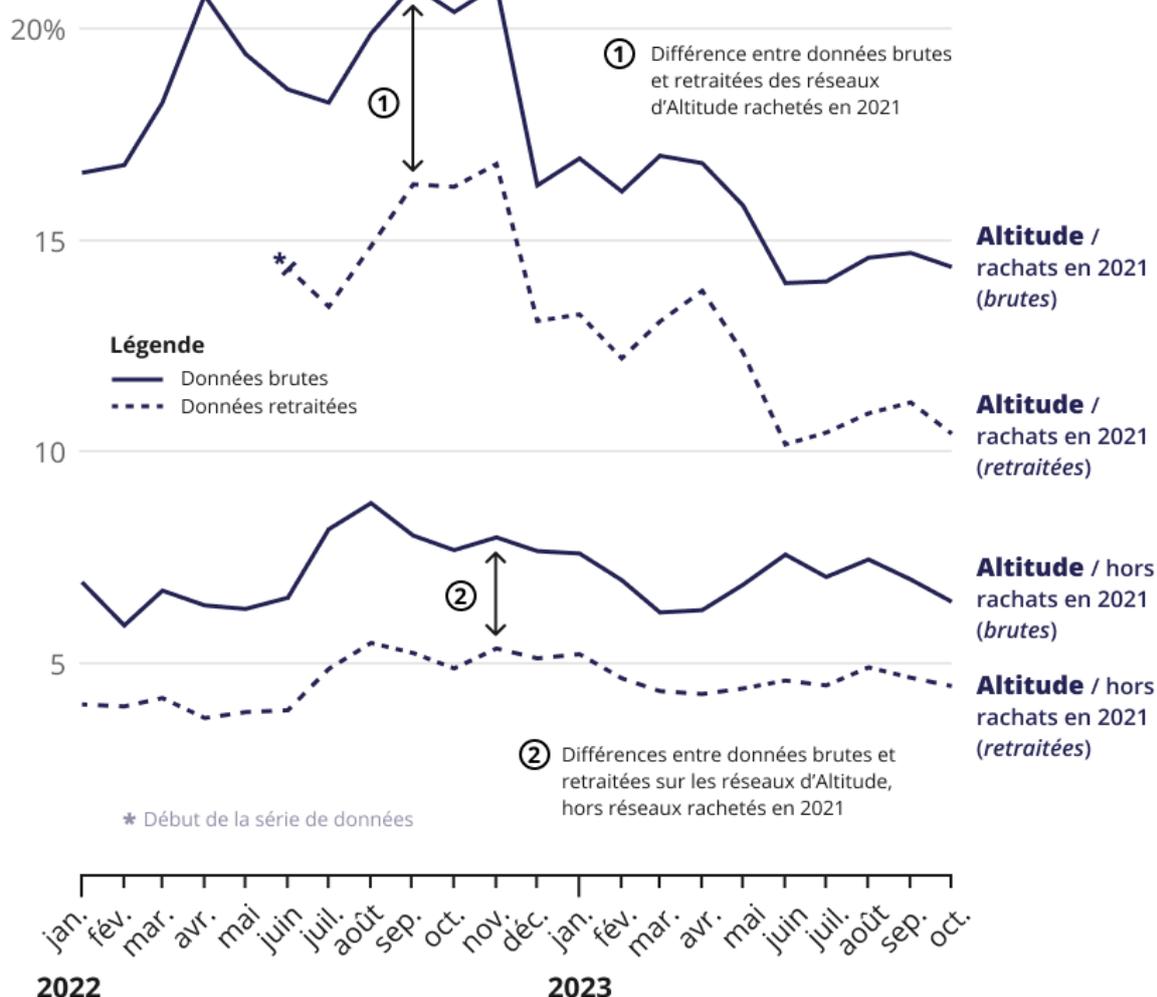


Figure 4 : Comparaison de l'évolution du taux mensuel d'échecs au raccordement¹² selon qu'on comptabilise (données brutes) ou non (données retraitées) les comptes-rendus d'échecs de raccordement correspondant à des échanges d'informations complémentaires entre l'opérateur d'infrastructure et l'opérateur commercial

¹² Voir définition supra

Les figures du présent document sont calculées sur la **base des taux bruts pour tous les opérateurs d'infrastructure, sauf mention contraire**. Par soucis d'exhaustivité, le résultat des retraitements sur les réseaux d'Altitude Infra est également présenté figure 6.

L'Arcep observe des disparités entre les réseaux, dont les résultats sont représentés ci-dessous par une carte (cf. figure 5) et par une infographie (cf. figure 6).

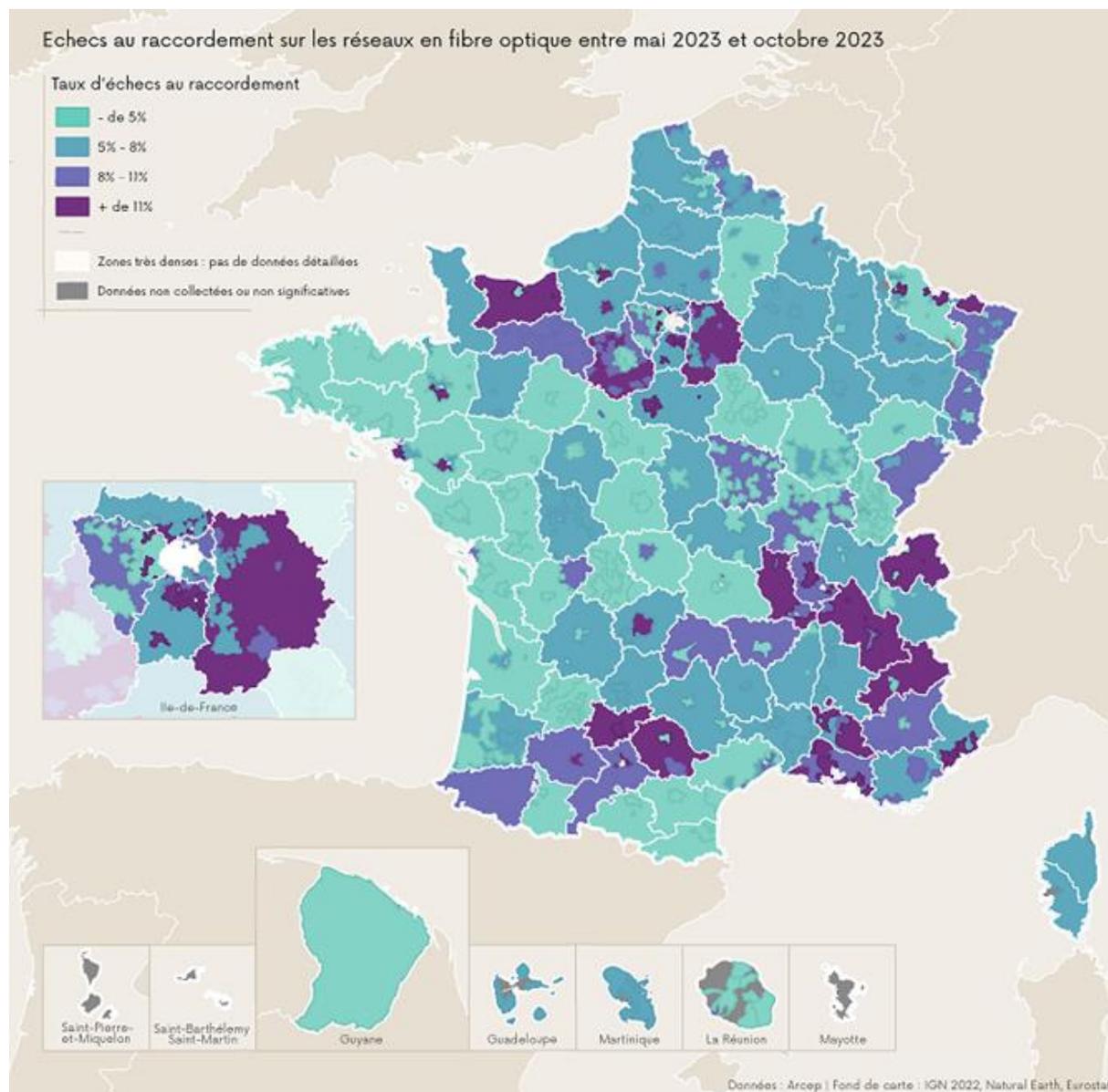
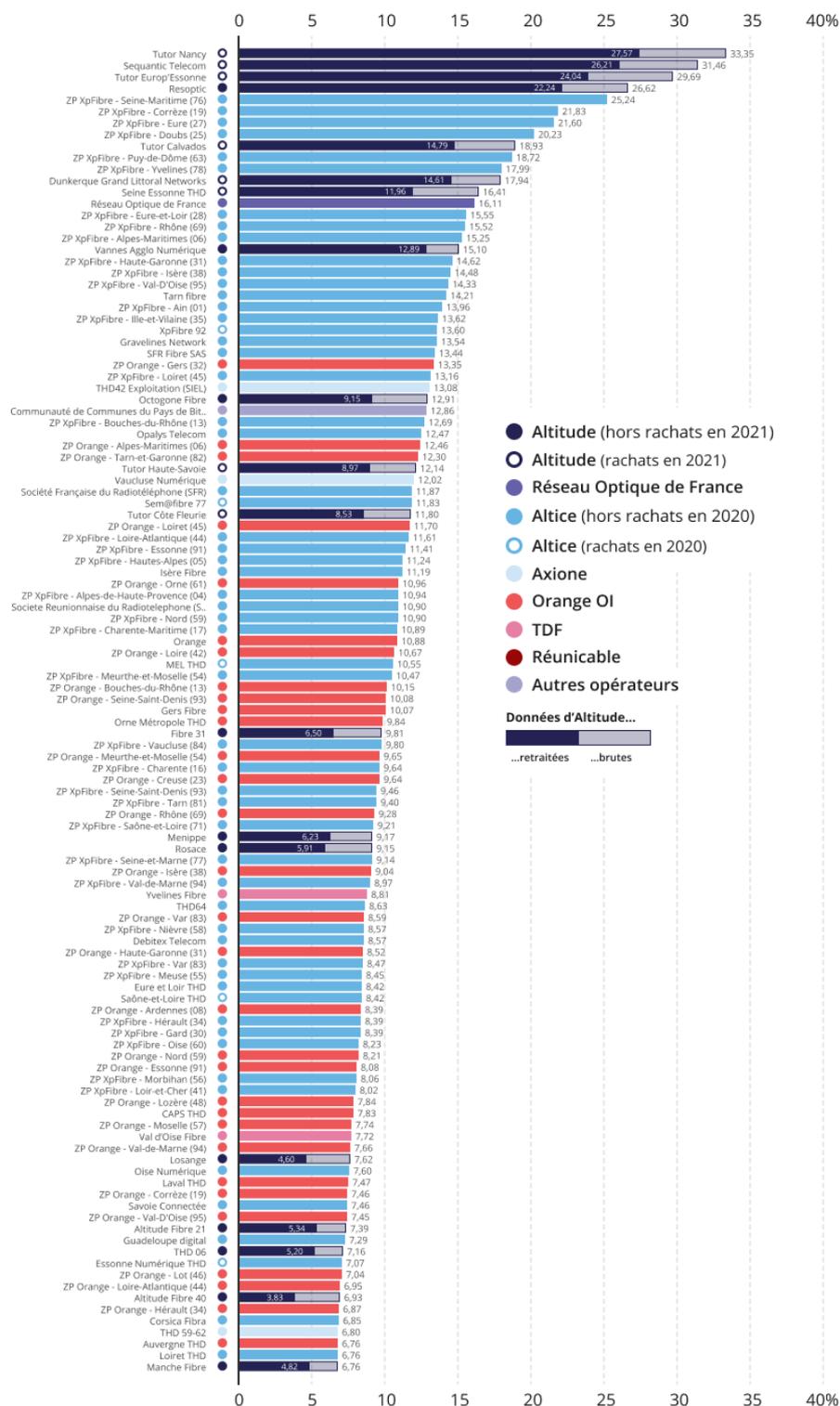


Figure 5 : Taux mensuel d'échecs au raccordement¹³ moyenné sur 6 mois (mai 2023 - octobre 2023) par réseau et par département, données fournies par les opérateurs commerciaux

¹³ Voir définition supra

Le diagramme ci-dessous représente le taux d'échecs au raccordement par réseau¹⁴.



¹⁴ XpFibre (ex-SFR FTTH), filiale d'Altice, a racheté en novembre 2020 la société Covage, et a cédé à Altitude en septembre 2021 une partie des réseaux de Covage suite à des engagements pris auprès de la Commission européenne. Free Infrastructure, filiale du groupe Iliad dédiée à l'exploitation de son réseau en fibre optique, a été renommée Réseau Optique de France en 2023.

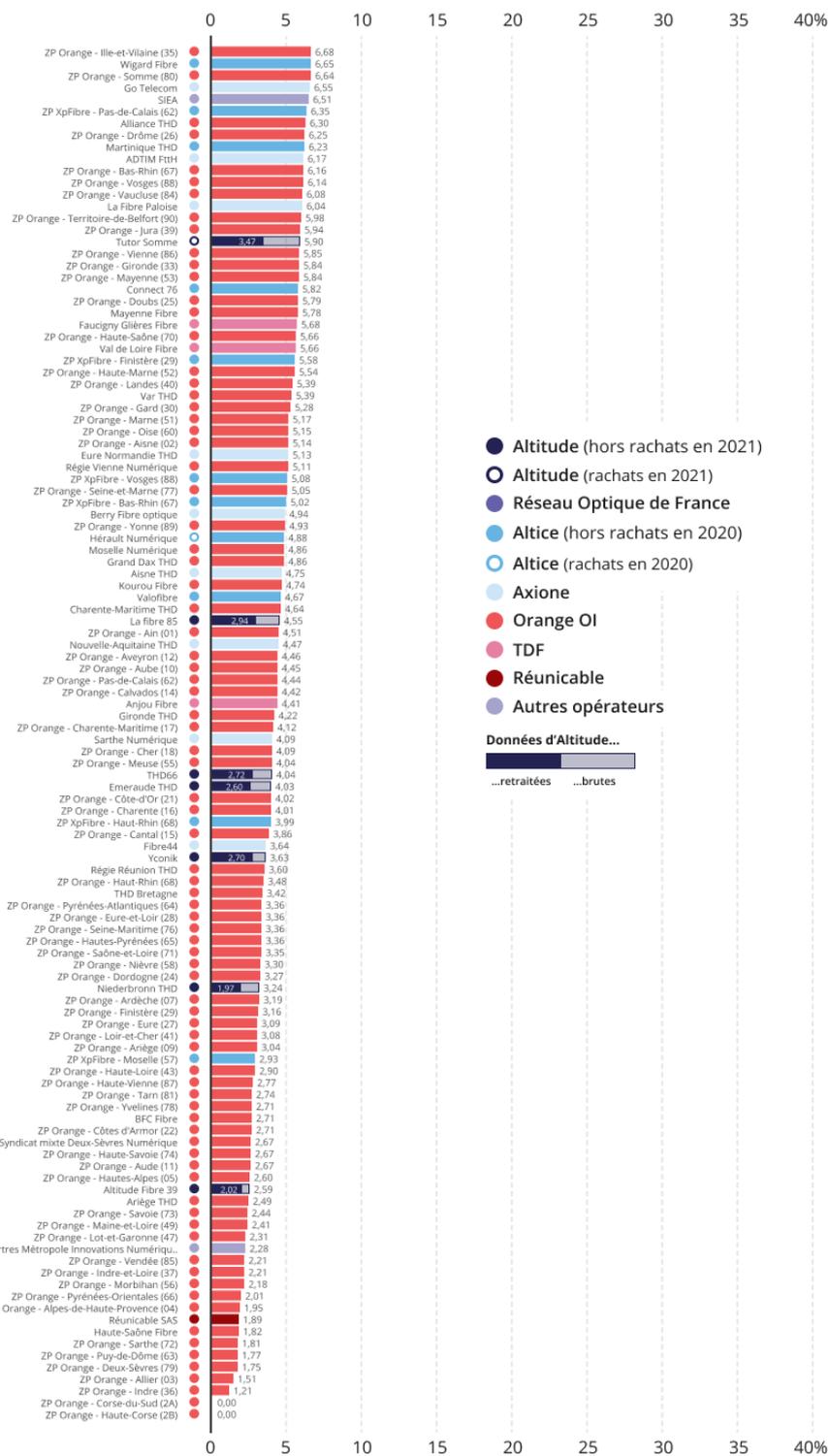


Figure 6 : Taux mensuel d'échecs au raccordement¹⁵ moyenné sur les 6 derniers mois (mai 2023 - octobre 2023) par réseau¹⁶, données fournies par les opérateurs commerciaux

¹⁵ Voir définition supra

¹⁶ ZP : zone privée, regroupe les zones AMII (appel à manifestation d'intention d'investissement), AMEL (appel à manifestation d'engagements locaux) et les autres zones où les opérateurs d'infrastructure déploient sur leurs fonds propres.

Les données permettent également de suivre l'évolution dans le temps du taux d'échecs¹⁷ de raccordement agrégés par maison-mère d'opérateurs (cf. figure 7).

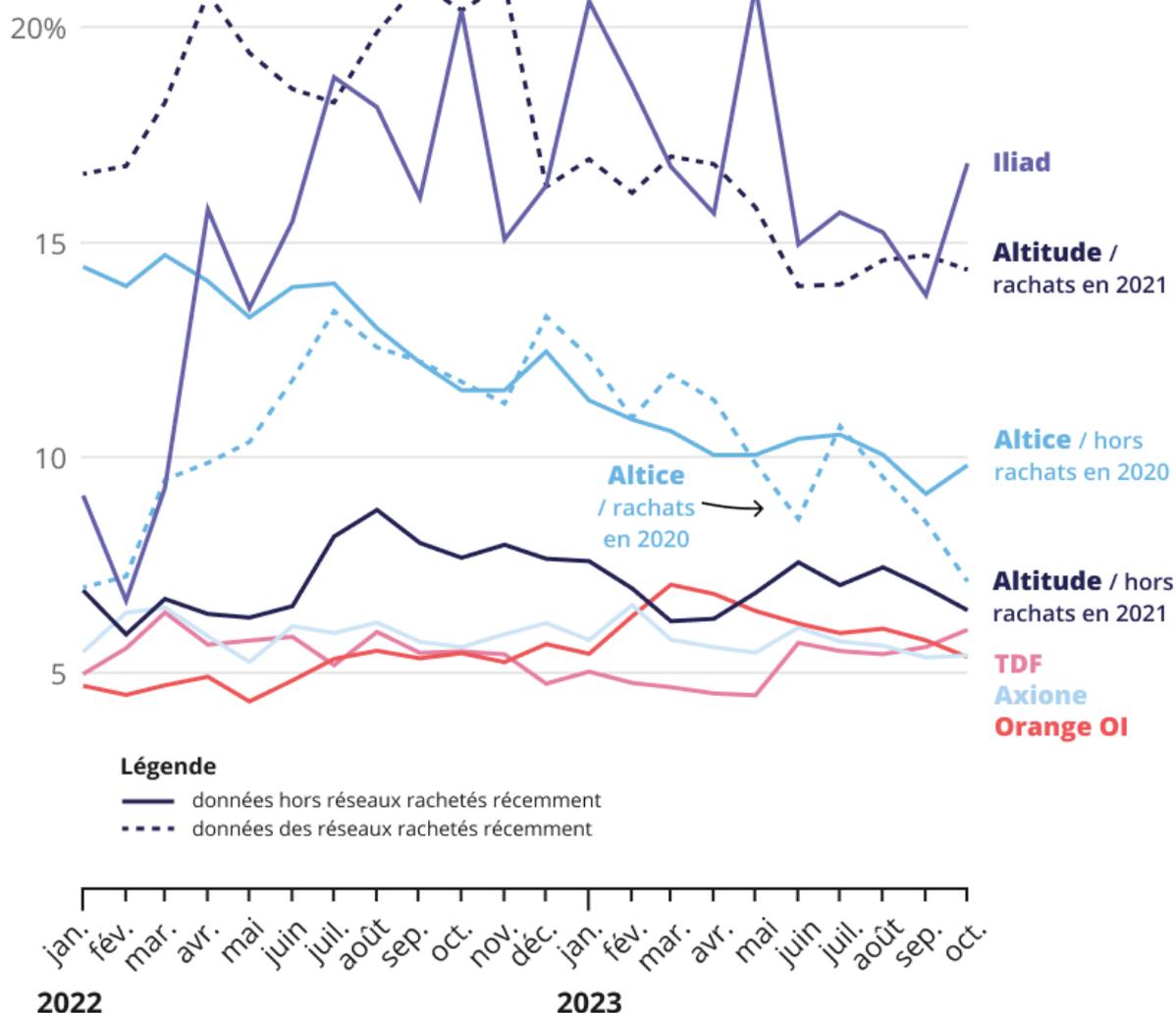


Figure 7 : Evolution du taux mensuel d'échecs au raccordement¹⁸, agrégé par maison-mère d'opérateurs entre janvier 2022 et octobre 2023, données fournies par les opérateurs commerciaux.

¹⁷ Concernant les tentatives de raccordement initiées durant les mois précédant avril 2023, le résultat de ces tentatives est constaté ici jusqu'à fin novembre 2023. Dans l'observatoire publié en juillet, les résultats étaient constatés fin mai 2023, certaines tentatives de raccordement n'étaient donc pas encore terminées, en particulier pour les derniers mois (mars-avril). De plus les travaux d'amélioration des méthodes de production des données relatives au suivi des échecs de raccordement ayant eu lieu entre la publication de la première édition de cet observatoire et la présente publication ont mené à apporter des correctifs dans les données précédant avril 2023 par rapport aux données prises en compte dans l'observatoire publié fin juillet 2023.

¹⁸ Voir définition supra

L’Autorité observe une tendance à l’amélioration des taux d’échecs au raccordement sur certains territoires (cf. tableau en annexe).

Cette évolution doit toutefois être confirmée sur la durée, les indicateurs pouvant subir des variations saisonnières. L’arrêt temporaire des opérations de raccordement par les opérateurs commerciaux, notamment lorsque des opérations de remises en état sont engagées par les opérateurs d’infrastructure, peut également contribuer aux baisses observées.

L’Arcep tient donc à souligner que l’amélioration des indicateurs portant sur les échecs au raccordement doit donc s’apprécier sur le long terme.

3 Provenance des informations utilisées

Les données permettant de calculer les taux d’échecs au raccordement et les taux de pannes présentés dans cet observatoire sont collectées par l’Arcep dans le cadre de la mise en œuvre d’engagements spécifiques pris par les opérateurs commerciaux et d’infrastructure en avril 2021. Ces derniers fournissent mensuellement à l’Autorité des données détaillées à la maille du réseau et du département permettant notamment de suivre l’évolution, par réseau, par maison-mère d’opérateurs d’infrastructure et par département, du taux de pannes et du taux d’échecs au raccordement.

Mise à disposition

Les données utilisées pour réaliser les cartes et infographies des parties 1 et 2 sont mises à disposition par l’Arcep.

Par ailleurs, l’Autorité collecte auprès des opérateurs d’infrastructure, par le biais de la décision n° 2020-1432 de l’Arcep en date du 8 décembre 2020, un certain nombre d’indicateurs de qualité de service à la maille de leur réseau. Cette décision prévoit une transmission mensuelle des indicateurs à l’Arcep à partir d’avril 2021 et une publication sur leur site internet à partir de juillet 2021.

ANNEXE

Cette annexe a été ajoutée afin de mettre à disposition un suivi de l'évolution des taux de pannes par réseau et des taux d'échecs de raccordement. Les taux sont calculés sur une moyenne de 6 mois, ce qui permet de visualiser les évolutions en s'affranchissant des phénomènes ponctuels pouvant affecter le niveau des indicateurs sur une période courte.

1 Historique du taux de pannes

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ADTIM FttH	Axione	0,12%	0,10%	0,09%
Aisne THD	Axione	0,04%	0,04%	0,03%
Alliance THD	Orange OI	0,12%	0,16%	0,17%
Altitude Fibre 21	Altitude	0,07%	0,08%	0,11%
Altitude Fibre 39	Altitude	0,08%	0,01%	0,09%
Altitude Fibre 40	Altitude	0,11%	0,09%	0,10%
Anjou Fibre	TDF	0,06%	0,08%	0,07%
Ariège THD	Orange OI	0,07%	0,11%	0,12%
Auvergne THD	Orange OI	0,05%	0,06%	0,07%
Berry Fibre optique	Axione	0,11%	0,11%	0,14%
BFC Fibre	Orange OI	0,06%	0,06%	0,08%
CAPS THD	Orange OI	0,19%	0,21%	0,23%
Charente-Maritime THD	Orange OI	0,06%	0,07%	0,07%
Chartres Métropole Innovations Numériques (CM'IN)	Opérateurs privés	0,02%	0,02%	0,02%
Communauté de Communes du Pays de Bitche	Régies et syndicats	0,11%	0,10%	0,07%
Connect 76	Altice	0,38%	0,34%	0,37%
Corsica Fibra	Altice	0,09%	0,10%	0,08%
Debitex Telecom	Altice	3,09%	2,57%	2,33%
Dunkerque Grand Littoral Networks	Altitude (rachats en 2021)	0,09%	0,07%	0,07%
Emeraude THD	Altitude	0,04%	0,03%	0,03%
Essonne Numérique THD	Altice (rachats en 2020)	0,23%	0,19%	0,16%
Eure et Loir THD	Altice	0,09%	0,09%	0,08%
Eure Normandie THD	Axione	0,27%	0,23%	0,18%

¹⁹ Une amélioration des méthodes de production des données utilisées pour évaluer le nombre de ligne en fibre optique en service a été effectuée entre le premier observatoire publié en juillet dernier et le présent observatoire. Les taux de février 2023 à juillet 2023 et de mai 2023 à octobre 2023 sont donc calculés avec une méthode légèrement différente des taux du premier observatoire.

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
Faucigny Glières Fibre	TDF	0,00%	0,00%	0,07%
Fibre 31	Altitude	0,16%	0,14%	0,15%
Fibre44	Axione	0,14%	0,12%	0,10%
Gers Fibre	Orange OI	0,10%	0,23%	0,26%
Gironde THD	Orange OI	0,08%	0,07%	0,08%
Go Telecom	Axione	0,00%	0,01%	0,06%
Grand Dax THD	Orange OI	0,05%	0,04%	0,04%
Gravelines Network	Altice	0,03%	0,05%	0,08%
Guadeloupe digital	Altice	0,33%	0,23%	0,28%
Haute-Saône Fibre	Orange OI	0,04%	0,04%	0,05%
Hérault Numérique	Altice (rachats en 2020)	0,10%	0,08%	0,09%
Isère Fibre	Altice	0,37%	0,38%	0,37%
Kourou Fibre	Orange OI	0,02%	0,03%	0,05%
La fibre 85	Altitude	0,07%	0,06%	0,07%
La Fibre Paloise	Axione	0,04%	0,02%	0,02%
Laval THD	Orange OI	0,06%	0,09%	0,10%
Loiret THD	Altice	0,15%	0,16%	0,16%
Losange	Altitude	0,10%	0,08%	0,07%
Manche Fibre	Altitude	0,12%	0,11%	0,10%
Martinique THD	Altice	0,16%	0,10%	0,19%
Mayenne Fibre	Orange OI	0,15%	0,15%	0,13%
MEL THD	Altice (rachats en 2020)	0,16%	0,10%	0,10%
Menippe	Altitude	0,09%	0,16%	0,15%
Moselle Numérique	Orange OI	0,04%	0,06%	0,07%
Niederbronn THD	Altitude	0,11%	0,09%	0,03%
Nouvelle-Aquitaine THD	Axione	0,10%	0,11%	0,10%
Octogone Fibre	Altitude	0,20%	0,31%	0,34%
Oise Numérique	Altice	0,06%	0,05%	0,05%
Opalys Telecom	Altice	0,42%	0,43%	0,43%
Orange	Orange OI	0,05%	0,04%	0,04%
Orne Métropole THD	Orange OI	0,09%	0,14%	0,18%
Régie Réunion THD	Orange OI	0,13%	0,08%	0,04%
Régie Vienne Numérique	Orange OI	0,05%	0,06%	0,07%
Réseau Optique de France	Iliad	0,27%	0,24%	0,20%
Resoptic	Altitude	0,14%	0,14%	0,17%
Réunicable SAS	Réunicable	0,07%	0,07%	0,10%
Rosace	Altitude	0,07%	0,05%	0,05%
Saône et Loire THD	Altice (rachats en 2020)	0,14%	0,10%	0,11%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
Sarthe Numérique	Axione	0,07%	0,08%	0,08%
Savoie Connectée	Altice	0,06%	0,11%	0,11%
Seine Essonne THD	Altitude (rachats en 2021)	2,39%	1,85%	1,86%
Sem@fibre 77	Altice (rachats en 2020)	0,59%	0,48%	0,48%
Sequantic Telecom	Altitude (rachats en 2021)	5,37%	3,98%	3,50%
SFR Fibre SAS	Altice	0,21%	0,17%	0,15%
SIEA	SIEA	0,09%	0,10%	0,13%
Société Française du Radiotéléphone (SFR)	Altice	0,40%	0,38%	0,36%
Societe Reunionnais du Radiotelephone (SRR)	Altice	0,18%	0,17%	0,20%
Syndicat mixte Deux-Sèvres Numérique	Orange OI	0,06%	0,07%	0,07%
Tarn fibre	Altice	0,19%	0,26%	0,37%
THD 06	Altitude	0,10%	0,08%	0,12%
THD 59-62	Axione	0,07%	0,06%	0,05%
THD Bretagne	Orange OI	0,10%	0,10%	0,09%
THD42 Exploitation (SIEL)	Axione	0,12%	0,14%	0,15%
THD64	Altice	0,19%	0,18%	0,16%
THD66	Altitude	0,03%	0,04%	0,05%
Tutor Calvados	Altitude (rachats en 2021)	0,48%	0,40%	0,47%
Tutor Côte Fleurie	Altitude (rachats en 2021)	0,19%	0,21%	0,21%
Tutor Europ'Essonne	Altitude (rachats en 2021)	5,09%	3,48%	2,80%
Tutor Haute-Savoie	Altitude (rachats en 2021)	0,67%	0,51%	0,41%
Tutor Nancy	Altitude (rachats en 2021)	1,18%	1,13%	1,33%
Tutor Somme	Altitude (rachats en 2021)	0,20%	0,16%	0,14%
Val d'Oise Fibre	TDF	0,12%	0,14%	0,12%
Val de Loire Fibre	TDF	0,07%	0,09%	0,09%
Valofibre	Altice	0,97%	0,95%	1,45%
Vannes Agglo Numérique	Altitude	0,12%	0,09%	0,13%
Var THD	Orange OI	0,14%	0,14%	0,13%
Vaucluse Numérique	Axione	0,23%	0,23%	0,21%
Wigard Fibre	Altice	0,13%	0,14%	0,15%
XpFibre 92	Altice (rachats en 2020)	0,10%	0,13%	0,16%
Yconik	Altitude	0,12%	0,12%	0,10%
Yvelines Fibre	TDF	0,07%	0,09%	0,10%
ZP Orange - Ain (01)	Orange OI	0,07%	0,07%	0,05%
ZP Orange - Aisne (02)	Orange OI	0,05%	0,07%	0,08%
ZP Orange - Allier (03)	Orange OI	0,02%	0,02%	0,02%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP Orange - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Orange OI	0,01%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Alpes-Maritimes (06)	Orange OI	0,08%	0,09%	0,10%
ZP Orange - Ardèche (07)	Orange OI	0,06%	0,07%	0,06%
ZP Orange - Ardennes (08)	Orange OI	0,14%	0,12%	0,11%
ZP Orange - Ariège (09)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Aube (10)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Aude (11)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Aveyron (12)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Bas-Rhin (67)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Bouches-du-Rhône (13)	Orange OI	0,16%	0,20%	0,21%
ZP Orange - Calvados (14)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Cantal (15)	Orange OI	0,02%	0,01%	0,01%
ZP Orange - Charente (16)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Charente-Maritime (17)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Cher (18)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,06%
ZP Orange - Corrèze (19)	Orange OI	0,06%	0,07%	0,09%
ZP Orange - Corse-du-Sud (2A)	Orange OI	0,02%	0,02%	0,03%
ZP Orange - Côte-d'Or (21)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Côtes d'Armor (22)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Creuse (23)	Orange OI	0,02%	0,06%	0,09%
ZP Orange - Deux-Sèvres (79)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Dordogne (24)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Doubs (25)	Orange OI	0,10%	0,09%	0,06%
ZP Orange - Drôme (26)	Orange OI	0,07%	0,09%	0,07%
ZP Orange - Essonne (91)	Orange OI	0,30%	0,29%	0,29%
ZP Orange - Eure (27)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,02%
ZP Orange - Eure-et-Loir (28)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Finistère (29)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Gard (30)	Orange OI	0,16%	0,16%	0,16%
ZP Orange - Gers (32)	Orange OI	0,11%	0,11%	0,19%
ZP Orange - Gironde (33)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,05%
ZP Orange - Haute-Corse (2B)	Orange OI	0,02%	0,02%	0,03%
ZP Orange - Haute-Garonne (31)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Haute-Loire (43)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Haute-Marne (52)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,07%
ZP Orange - Hautes-Alpes (05)	Orange OI	0,06%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Haute-Saône (70)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Haute-Savoie (74)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Hautes-Pyrénées (65)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,05%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP Orange - Haute-Vienne (87)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,05%
ZP Orange - Haut-Rhin (68)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Hérault (34)	Orange OI	0,09%	0,09%	0,08%
ZP Orange - Ille-et-Vilaine (35)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Indre (36)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Indre-et-Loire (37)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Isère (38)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Jura (39)	Orange OI	0,02%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Landes (40)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Loire (42)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,06%
ZP Orange - Loire-Atlantique (44)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Loiret (45)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,06%
ZP Orange - Loir-et-Cher (41)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,04%
ZP Orange - Lot (46)	Orange OI	0,04%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Lot-et-Garonne (47)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Lozère (48)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Maine-et-Loire (49)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,04%
ZP Orange - Marne (51)	Orange OI	0,11%	0,09%	0,07%
ZP Orange - Mayenne (53)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Meurthe-et-Moselle (54)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Meuse (55)	Orange OI	0,04%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Morbihan (56)	Orange OI	0,02%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Moselle (57)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Nièvre (58)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Nord (59)	Orange OI	0,06%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Oise (60)	Orange OI	0,07%	0,06%	0,07%
ZP Orange - Orne (61)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,05%
ZP Orange - Pas-de-Calais (62)	Orange OI	0,04%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Puy-de-Dôme (63)	Orange OI	0,03%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Pyrénées-Atlantiques (64)	Orange OI	0,05%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Pyrénées-Orientales (66)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,07%
ZP Orange - Rhône (69)	Orange OI	0,08%	0,07%	0,07%
ZP Orange - Saône-et-Loire (71)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,05%
ZP Orange - Sarthe (72)	Orange OI	0,03%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Savoie (73)	Orange OI	0,03%	0,04%	0,03%
ZP Orange - Seine-et-Marne (77)	Orange OI	0,18%	0,21%	0,21%
ZP Orange - Seine-Maritime (76)	Orange OI	0,05%	0,05%	0,05%
ZP Orange - Seine-Saint-Denis (93)	Orange OI	0,51%	0,51%	0,44%
ZP Orange - Somme (80)	Orange OI	0,05%	0,06%	0,04%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP Orange - Tarn (81)	Orange Oi	0,03%	0,03%	0,02%
ZP Orange - Tarn-et-Garonne (82)	Orange Oi	0,18%	0,21%	0,18%
ZP Orange - Territoire-de-Belfort (90)	Orange Oi	0,07%	0,07%	0,06%
ZP Orange - Val-de-Marne (94)	Orange Oi	0,10%	0,11%	0,11%
ZP Orange - Val-D'Oise (95)	Orange Oi	0,20%	0,15%	0,15%
ZP Orange - Var (83)	Orange Oi	0,11%	0,12%	0,12%
ZP Orange - Vaucluse (84)	Orange Oi	0,13%	0,11%	0,12%
ZP Orange - Vendée (85)	Orange Oi	0,02%	0,02%	0,03%
ZP Orange - Vienne (86)	Orange Oi	0,03%	0,03%	0,04%
ZP Orange - Vosges (88)	Orange Oi	0,05%	0,03%	0,03%
ZP Orange - Yonne (89)	Orange Oi	0,02%	0,02%	0,02%
ZP Orange - Yvelines (78)	Orange Oi	0,06%	0,05%	0,05%
ZP XpFibre - Ain (01)	Altice	0,23%	0,18%	0,25%
ZP XpFibre - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Altice	0,25%	0,22%	0,27%
ZP XpFibre - Alpes-Maritimes (06)	Altice	0,26%	0,23%	0,24%
ZP XpFibre - Bas-Rhin (67)	Altice	0,08%	0,06%	0,07%
ZP XpFibre - Bouches-du-Rhône (13)	Altice	0,90%	0,95%	0,94%
ZP XpFibre - Charente (16)	Altice	0,15%	0,13%	0,12%
ZP XpFibre - Charente-Maritime (17)	Altice	0,14%	0,13%	0,12%
ZP XpFibre - Corrèze (19)	Altice	0,29%	0,36%	0,41%
ZP XpFibre - Doubs (25)	Altice	0,19%	0,23%	0,27%
ZP XpFibre - Essonne (91)	Altice	0,80%	0,86%	0,91%
ZP XpFibre - Eure (27)	Altice	0,52%	0,64%	0,67%
ZP XpFibre - Eure-et-Loir (28)	Altice	0,80%	0,70%	0,50%
ZP XpFibre - Finistère (29)	Altice	0,07%	0,06%	0,07%
ZP XpFibre - Gard (30)	Altice	0,21%	0,26%	0,38%
ZP XpFibre - Haute-Garonne (31)	Altice	0,54%	0,47%	0,48%
ZP XpFibre - Hautes-Alpes (05)	Altice	0,09%	0,11%	0,12%
ZP XpFibre - Haut-Rhin (68)	Altice	0,11%	0,07%	0,07%
ZP XpFibre - Hérault (34)	Altice	0,12%	0,12%	0,12%
ZP XpFibre - Ille-et-Vilaine (35)	Altice	0,24%	0,19%	0,17%
ZP XpFibre - Isère (38)	Altice	0,30%	0,23%	0,18%
ZP XpFibre - Loire-Atlantique (44)	Altice	0,37%	0,36%	0,29%
ZP XpFibre - Loiret (45)	Altice	0,60%	0,55%	0,52%
ZP XpFibre - Loir-et-Cher (41)	Altice	0,10%	0,08%	0,08%
ZP XpFibre - Meurthe-et-Moselle (54)	Altice	0,06%	0,05%	0,05%
ZP XpFibre - Meuse (55)	Altice	0,05%	0,05%	0,04%
ZP XpFibre - Morbihan (56)	Altice	0,13%	0,12%	0,13%
ZP XpFibre - Moselle (57)	Altice	0,09%	0,07%	0,06%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Observatoire n°1 ¹⁹ (Novembre 2022 – Avril 2023)	Non publié (Février 2023 – Juillet 2023)	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP XpFibre - Nièvre (58)	Altice	0,08%	0,12%	0,17%
ZP XpFibre - Nord (59)	Altice	0,15%	0,10%	0,12%
ZP XpFibre - Oise (60)	Altice	0,14%	0,12%	0,10%
ZP XpFibre - Pas-de-Calais (62)	Altice	0,06%	0,05%	0,05%
ZP XpFibre - Puy-de-Dôme (63)	Altice	0,38%	0,24%	0,23%
ZP XpFibre - Rhône (69)	Altice	0,66%	0,58%	0,58%
ZP XpFibre - Saône-et-Loire (71)	Altice	0,26%	0,17%	0,16%
ZP XpFibre - Seine-et-Marne (77)	Altice	0,39%	0,39%	0,42%
ZP XpFibre - Seine-Maritime (76)	Altice	1,15%	1,06%	1,03%
ZP XpFibre - Seine-Saint-Denis (93)	Altice	3,01%	2,69%	2,26%
ZP XpFibre - Tarn (81)	Altice	0,08%	0,11%	0,12%
ZP XpFibre - Val-de-Marne (94)	Altice	0,38%	0,31%	0,28%
ZP XpFibre - Val-D'Oise (95)	Altice	1,66%	1,57%	1,47%
ZP XpFibre - Var (83)	Altice	0,19%	0,18%	0,17%
ZP XpFibre - Vaucluse (84)	Altice	0,36%	0,38%	0,29%
ZP XpFibre - Vosges (88)	Altice	0,02%	0,03%	0,03%
ZP XpFibre - Yvelines (78)	Altice	1,04%	1,23%	1,81%

2 Historique du taux d'échecs au raccordement

Entre la publication de la première édition de cet observatoire et la présente publication, des travaux d'amélioration des méthodes de production des données relatives au suivi des échecs de raccordement ont eu lieu entre les opérateurs d'infrastructure et les opérateurs commerciaux, menant à des correctifs dans les données des mois de novembre 2022 à avril 2023 par rapport à celles publiées fin juillet 2023.

De plus, les données des différentes périodes ci-dessous ne sont pas directement comparables car elles tiennent compte du nombre de tentatives de raccordement à la fibre optique initiées au cours du mois considéré qui se sont soldées, avant le 30 novembre 2023, par un échec imputable à l'opérateur d'infrastructure selon l'opérateur commercial. Ainsi, comme la durée entre l'initialisation de la tentative de raccordement et le 30 novembre 2023 a été beaucoup plus longue pour les tentatives initiées entre les mois de novembre 2022 et avril 2023, que pour les tentatives initiées entre les mois de mai et d'octobre 2023, le nombre d'échecs au raccordement, constaté sur une période plus longue, est plus élevé.

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ADTIM FttH	Axione	7,55%	6,91%	6,17%
Aisne THD	Axione	5,10%	5,16%	4,75%
Alliance THD	Orange OI	6,94%	6,49%	6,30%
Altitude Fibre 21	Altitude	5,83%	6,01%	7,39%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
Altitude Fibre 39	Altitude	2,97%	3,02%	2,59%
Altitude Fibre 40	Altitude	5,48%	6,29%	6,93%
Anjou Fibre	TDF	4,19%	4,05%	4,41%
Ariège THD	Orange OI	3,16%	2,77%	2,49%
Auvergne THD	Orange OI	6,70%	7,22%	6,76%
Berry Fibre optique	Axione	5,59%	5,53%	4,94%
BFC Fibre	Orange OI	2,90%	3,02%	2,71%
CAPS THD	Orange OI	4,03%	5,17%	7,83%
Charente-Maritime THD	Orange OI	4,95%	5,09%	4,64%
Chartres Métropole Innovations Numériques (CM'IN)	Opérateurs privés	2,22%	2,72%	2,28%
Communauté de Communes du Pays de Bitche	Régies et syndicats	11,98%	12,66%	12,86%
Connect 76	Altice	7,39%	6,49%	5,82%
Corsica Fibra	Altice	9,45%	8,54%	6,85%
Debitex Telecom	Altice	13,00%	9,21%	8,57%
Dunkerque Grand Littoral Networks	Altitude (rachats en 2021)	18,95%	20,26%	17,94%
Emeraude THD	Altitude	5,31%	4,69%	4,03%
Essonne Numérique THD	Altice (rachats en 2020)	13,43%	9,38%	7,07%
Eure et Loir THD	Altice	9,69%	9,52%	8,42%
Eure Normandie THD	Axione	5,28%	5,04%	5,13%
Faucigny Glières Fibre	TDF	3,02%	3,08%	5,68%
Fibre 31	Altitude	9,42%	9,69%	9,81%
Fibre44	Axione	4,41%	4,00%	3,64%
Gers Fibre	Orange OI	7,84%	7,85%	10,07%
Gironde THD	Orange OI	3,97%	4,12%	4,22%
Go Telecom	Axione	9,30%	4,90%	6,55%
Grand Dax THD	Orange OI	4,69%	5,12%	4,86%
Gravelines Network	Altice	16,89%	14,44%	13,54%
Guadeloupe digital	Altice	12,06%	11,44%	7,29%
Haute-Saône Fibre	Orange OI	2,45%	2,24%	1,82%
Hérault Numérique	Altice (rachats en 2020)	9,13%	7,37%	4,88%
Isère Fibre	Altice	11,40%	11,40%	11,19%
Kourou Fibre	Orange OI	5,46%	7,28%	4,74%
La fibre 85	Altitude	4,80%	4,57%	4,55%
La Fibre Paloise	Axione	7,34%	6,92%	6,04%
Laval THD	Orange OI	6,92%	7,43%	7,47%
Loiret THD	Altice	9,43%	7,80%	6,76%
Losange	Altitude	6,49%	6,38%	7,62%
Manche Fibre	Altitude	7,22%	6,79%	6,76%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
Martinique THD	Altice	8,89%	10,33%	6,23%
Mayenne Fibre	Orange OI	7,87%	7,49%	5,78%
MEL THD	Altice (rachats en 2020)	15,03%	12,36%	10,55%
Menippe	Altitude	9,67%	9,38%	9,17%
Moselle Numérique	Orange OI	5,73%	4,22%	4,86%
Niederbronn THD	Altitude	2,11%	2,88%	3,24%
Nouvelle-Aquitaine THD	Axione	4,76%	4,92%	4,47%
Octogone Fibre	Altitude	11,72%	13,00%	12,91%
Oise Numérique	Altice	7,69%	7,51%	7,60%
Opalys Telecom	Altice	12,56%	9,37%	12,47%
Orange (zones très denses du 75 et du 92)	Orange OI	8,14%	12,39%	10,88%
Orne Métropole THD	Orange OI	5,78%	5,93%	9,84%
Régie Réunion THD	Orange OI	1,83%	3,07%	3,60%
Régie Vienne Numérique	Orange OI	5,26%	4,99%	5,11%
Réseau Optique de France	Iliad	17,46%	17,16%	16,11%
Resoptic	Altitude	35,36%	30,83%	26,62%
Réunicable SAS	Réunicable	2,91%	3,23%	1,89%
Rosace	Altitude	9,91%	8,87%	9,15%
Saône-et-Loire THD	Altice (rachats en 2020)	7,05%	8,63%	8,42%
Sarthe Numérique	Axione	3,87%	4,21%	4,09%
Savoie Connectée	Altice	7,46%	7,80%	7,46%
Seine Essonne THD	Altitude (rachats en 2021)	20,88%	17,24%	16,41%
Sem@fibre 77	Altice (rachats en 2020)	14,56%	13,75%	11,83%
Sequantia Telecom	Altitude (rachats en 2021)	25,40%	28,83%	31,46%
SFR Fibre SAS (ex Numéricable)	Altice	8,17%	8,00%	13,44%
SIEA	SIEA	7,89%	7,75%	6,51%
Société Française du Radiotéléphone (SFR) (zones très denses)	Altice	10,23%	9,56%	11,87%
Société Réunionnaise du Radiotéléphone (SRR)	Altice	17,73%	15,82%	10,90%
Syndicat mixte Deux-Sèvres Numérique	Orange OI	3,76%	3,48%	2,67%
Tarn fibre	Altice	12,49%	13,50%	14,21%
THD 06	Altitude	9,08%	8,25%	7,16%
THD 59-62	Axione	7,50%	7,02%	6,80%
THD Bretagne	Orange OI	3,39%	3,44%	3,42%
THD42 Exploitation (SIEL)	Axione	14,10%	13,50%	13,08%
THD64	Altice	9,14%	8,97%	8,63%
THD66	Altitude	5,18%	4,15%	4,04%
Tutor Calvados	Altitude (rachats en 2021)	21,83%	19,24%	18,93%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
Tutor Côte Fleurie	Altitude (rachats en 2021)	17,27%	13,81%	11,80%
Tutor Europ'Essonne	Altitude (rachats en 2021)	30,13%	28,77%	29,69%
Tutor Haute-Savoie	Altitude (rachats en 2021)	13,30%	13,26%	12,14%
Tutor Nancy	Altitude (rachats en 2021)	31,83%	30,87%	33,35%
Tutor Somme	Altitude (rachats en 2021)	8,09%	6,56%	5,90%
Val d'Oise Fibre	TDF	6,66%	6,35%	7,72%
Val de Loire Fibre	TDF	4,57%	4,99%	5,66%
Valofibre	Altice	16,21%	20,99%	4,67%
Vannes Agglo Numérique	Altitude	17,35%	17,83%	15,10%
Var THD	Orange OI	7,29%	6,29%	5,39%
Vaucluse Numérique	Axione	12,13%	11,28%	12,02%
Wigard Fibre	Altice	7,38%	6,88%	6,65%
XpFibre 92	Altice (rachats en 2020)	13,47%	14,22%	13,60%
Yconik	Altitude	4,72%	3,81%	3,63%
Yvelines Fibre	TDF	8,27%	7,99%	8,81%
ZP Orange - Ain (01)	Orange OI	4,19%	4,62%	4,51%
ZP Orange - Aisne (02)	Orange OI	4,73%	4,82%	5,14%
ZP Orange - Allier (03)	Orange OI	1,64%	1,78%	1,51%
ZP Orange - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Orange OI	2,97%	2,59%	1,95%
ZP Orange - Hautes-Alpes (05)	Orange OI	5,09%	3,78%	2,60%
ZP Orange - Alpes-Maritimes (06)	Orange OI	9,28%	11,76%	12,46%
ZP Orange - Ardèche (07)	Orange OI	7,23%	4,91%	3,19%
ZP Orange - Ardennes (08)	Orange OI	6,47%	6,29%	8,39%
ZP Orange - Ariège (09)	Orange OI	3,08%	2,06%	3,04%
ZP Orange - Aube (10)	Orange OI	6,58%	4,71%	4,45%
ZP Orange - Aude (11)	Orange OI	3,43%	2,99%	2,67%
ZP Orange - Aveyron (12)	Orange OI	2,68%	4,19%	4,46%
ZP Orange - Bouches-du-Rhône (13)	Orange OI	9,24%	10,97%	10,15%
ZP Orange - Calvados (14)	Orange OI	5,86%	4,96%	4,42%
ZP Orange - Cantal (15)	Orange OI	3,57%	4,64%	3,86%
ZP Orange - Charente (16)	Orange OI	2,39%	3,52%	4,01%
ZP Orange - Charente-Maritime (17)	Orange OI	5,57%	6,78%	4,12%
ZP Orange - Cher (18)	Orange OI	4,03%	4,26%	4,09%
ZP Orange - Corrèze (19)	Orange OI	7,65%	7,49%	7,46%
ZP Orange - Corse-du-Sud (2A)	Orange OI	3,05%	2,71%	NC
ZP Orange - Haute-Corse (2B)	Orange OI	3,05%	2,71%	NC
ZP Orange - Côte-d'Or (21)	Orange OI	4,27%	3,69%	4,02%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP Orange - Côtes d'Armor (22)	Orange OI	3,33%	2,30%	2,71%
ZP Orange - Creuse (23)	Orange OI	6,99%	8,52%	9,64%
ZP Orange - Dordogne (24)	Orange OI	3,10%	3,75%	3,27%
ZP Orange - Doubs (25)	Orange OI	7,18%	6,68%	5,79%
ZP Orange - Drôme (26)	Orange OI	9,17%	7,50%	6,25%
ZP Orange - Eure (27)	Orange OI	3,46%	3,64%	3,09%
ZP Orange - Eure-et-Loir (28)	Orange OI	3,40%	3,05%	3,36%
ZP Orange - Finistère (29)	Orange OI	3,22%	3,16%	3,16%
ZP Orange - Gard (30)	Orange OI	6,33%	6,11%	5,28%
ZP Orange - Haute-Garonne (31)	Orange OI	9,49%	10,37%	8,52%
ZP Orange - Gers (32)	Orange OI	9,70%	8,11%	13,35%
ZP Orange - Gironde (33)	Orange OI	6,86%	7,05%	5,84%
ZP Orange - Hérault (34)	Orange OI	5,62%	6,78%	6,87%
ZP Orange - Ille-et-Vilaine (35)	Orange OI	6,18%	6,92%	6,68%
ZP Orange - Indre (36)	Orange OI	2,05%	1,50%	1,21%
ZP Orange - Indre-et-Loire (37)	Orange OI	2,38%	2,44%	2,21%
ZP Orange - Isère (38)	Orange OI	7,09%	8,88%	9,04%
ZP Orange - Jura (39)	Orange OI	3,64%	6,09%	5,94%
ZP Orange - Landes (40)	Orange OI	8,24%	7,42%	5,39%
ZP Orange - Loir-et-Cher (41)	Orange OI	4,70%	4,56%	3,08%
ZP Orange - Loire (42)	Orange OI	10,20%	11,17%	10,67%
ZP Orange - Haute-Loire (43)	Orange OI	3,29%	3,16%	2,90%
ZP Orange - Loire-Atlantique (44)	Orange OI	5,27%	6,94%	6,95%
ZP Orange - Loiret (45)	Orange OI	8,47%	12,43%	11,70%
ZP Orange - Lot (46)	Orange OI	12,24%	10,25%	7,04%
ZP Orange - Lot-et-Garonne (47)	Orange OI	2,33%	1,79%	2,31%
ZP Orange - Lozère (48)	Orange OI	7,97%	8,62%	7,84%
ZP Orange - Maine-et-Loire (49)	Orange OI	3,09%	3,23%	2,41%
ZP Orange - Marne (51)	Orange OI	8,44%	6,35%	5,17%
ZP Orange - Haute-Marne (52)	Orange OI	3,95%	4,03%	5,54%
ZP Orange - Mayenne (53)	Orange OI	6,23%	6,46%	5,84%
ZP Orange - Meurthe-et-Moselle (54)	Orange OI	7,48%	10,38%	9,65%
ZP Orange - Meuse (55)	Orange OI	3,55%	3,70%	4,04%
ZP Orange - Morbihan (56)	Orange OI	2,39%	2,73%	2,18%
ZP Orange - Moselle (57)	Orange OI	7,64%	8,30%	7,74%
ZP Orange - Nièvre (58)	Orange OI	2,28%	2,96%	3,30%
ZP Orange - Nord (59)	Orange OI	9,45%	9,22%	8,21%
ZP Orange - Oise (60)	Orange OI	3,49%	3,81%	5,15%
ZP Orange - Orne (61)	Orange OI	6,98%	7,20%	10,96%
ZP Orange - Pas-de-Calais (62)	Orange OI	5,46%	4,83%	4,44%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP Orange - Puy-de-Dôme (63)	Orange OI	1,80%	1,67%	1,77%
ZP Orange - Pyrénées-Atlantiques (64)	Orange OI	5,63%	4,72%	3,36%
ZP Orange - Hautes-Pyrénées (65)	Orange OI	2,63%	3,15%	3,36%
ZP Orange - Pyrénées-Orientales (66)	Orange OI	3,68%	2,68%	2,01%
ZP Orange - Bas-Rhin (67)	Orange OI	5,60%	6,44%	6,16%
ZP Orange - Haut-Rhin (68)	Orange OI	4,59%	3,83%	3,48%
ZP Orange - Rhône (69)	Orange OI	9,71%	10,57%	9,28%
ZP Orange - Haute-Saône (70)	Orange OI	5,12%	4,63%	5,66%
ZP Orange - Saône-et-Loire (71)	Orange OI	3,48%	3,70%	3,35%
ZP Orange - Sarthe (72)	Orange OI	1,76%	1,61%	1,81%
ZP Orange - Savoie (73)	Orange OI	2,91%	2,81%	2,44%
ZP Orange - Haute-Savoie (74)	Orange OI	3,68%	2,92%	2,67%
ZP Orange - Seine-Maritime (76)	Orange OI	4,13%	3,59%	3,36%
ZP Orange - Seine-et-Marne (77)	Orange OI	6,81%	6,23%	5,05%
ZP Orange - Yvelines (78)	Orange OI	2,85%	2,93%	2,71%
ZP Orange - Deux-Sèvres (79)	Orange OI	3,22%	2,46%	1,75%
ZP Orange - Somme (80)	Orange OI	6,88%	6,21%	6,64%
ZP Orange - Tarn (81)	Orange OI	4,19%	4,09%	2,74%
ZP Orange - Tarn-et-Garonne (82)	Orange OI	11,11%	12,51%	12,30%
ZP Orange - Var (83)	Orange OI	6,97%	8,76%	8,59%
ZP Orange - Vaucluse (84)	Orange OI	6,99%	6,15%	6,08%
ZP Orange - Vendée (85)	Orange OI	2,01%	2,17%	2,21%
ZP Orange - Vienne (86)	Orange OI	5,04%	6,05%	5,85%
ZP Orange - Haute-Vienne (87)	Orange OI	2,78%	2,82%	2,77%
ZP Orange - Vosges (88)	Orange OI	6,23%	4,72%	6,14%
ZP Orange - Yonne (89)	Orange OI	3,19%	4,62%	4,93%
ZP Orange - Territoire-de-Belfort (90)	Orange OI	6,02%	5,96%	5,98%
ZP Orange - Essonne (91)	Orange OI	6,88%	7,97%	8,08%
ZP Orange - Seine-Saint-Denis (93)	Orange OI	9,35%	11,73%	10,08%
ZP Orange - Val-de-Marne (94)	Orange OI	6,91%	8,54%	7,66%
ZP Orange - Val-D'Oise (95)	Orange OI	9,32%	8,89%	7,45%
ZP XpFibre - Ain (01)	Altice	14,99%	16,69%	13,96%
ZP XpFibre - Alpes-de-Haute-Provence (04)	Altice	12,83%	11,63%	10,94%
ZP XpFibre - Hautes-Alpes (05)	Altice	11,42%	10,80%	11,24%
ZP XpFibre - Alpes-Maritimes (06)	Altice	13,86%	14,96%	15,25%
ZP XpFibre - Bouches-du-Rhône (13)	Altice	12,46%	12,24%	12,69%
ZP XpFibre - Charente (16)	Altice	9,13%	10,54%	9,64%
ZP XpFibre - Charente-Maritime (17)	Altice	12,37%	13,04%	10,89%
ZP XpFibre - Corrèze (19)	Altice	23,34%	24,12%	21,83%
ZP XpFibre - Doubs (25)	Altice	14,13%	18,62%	20,23%

Nom de l'opérateur d'infrastructure	Maison-mère	Novembre 2022 – Avril 2023	Février 2023 – Juillet 2023	Observatoire n°2 (Mai 2023 – Octobre 2023)
ZP XpFibre - Eure (27)	Altice	23,04%	22,65%	21,60%
ZP XpFibre - Eure-et-Loir (28)	Altice	20,63%	16,08%	15,55%
ZP XpFibre - Finistère (29)	Altice	6,90%	6,11%	5,58%
ZP XpFibre - Gard (30)	Altice	10,32%	8,86%	8,39%
ZP XpFibre - Haute-Garonne (31)	Altice	17,66%	15,55%	14,62%
ZP XpFibre - Hérault (34)	Altice	10,60%	10,37%	8,39%
ZP XpFibre - Ille-et-Vilaine (35)	Altice	16,88%	15,70%	13,62%
ZP XpFibre - Isère (38)	Altice	18,62%	16,03%	14,48%
ZP XpFibre - Loir-et-Cher (41)	Altice	8,69%	9,09%	8,02%
ZP XpFibre - Loire-Atlantique (44)	Altice	14,87%	13,52%	11,61%
ZP XpFibre - Loiret (45)	Altice	17,32%	13,19%	13,16%
ZP XpFibre - Meurthe-et-Moselle (54)	Altice	10,04%	10,47%	10,47%
ZP XpFibre - Meuse (55)	Altice	7,32%	10,91%	8,45%
ZP XpFibre - Morbihan (56)	Altice	7,39%	6,12%	8,06%
ZP XpFibre - Moselle (57)	Altice	3,14%	2,97%	2,93%
ZP XpFibre - Nièvre (58)	Altice	9,39%	8,87%	8,57%
ZP XpFibre - Nord (59)	Altice	10,91%	11,14%	10,90%
ZP XpFibre - Oise (60)	Altice	10,09%	10,24%	8,23%
ZP XpFibre - Pas-de-Calais (62)	Altice	7,44%	6,79%	6,35%
ZP XpFibre - Puy-de-Dôme (63)	Altice	20,39%	20,60%	18,72%
ZP XpFibre - Bas-Rhin (67)	Altice	4,51%	4,36%	5,02%
ZP XpFibre - Haut-Rhin (68)	Altice	3,20%	4,25%	3,99%
ZP XpFibre - Rhône (69)	Altice	22,53%	18,87%	15,52%
ZP XpFibre - Saône-et-Loire (71)	Altice	17,91%	11,60%	9,21%
ZP XpFibre - Seine-Maritime (76)	Altice	25,45%	26,95%	25,24%
ZP XpFibre - Seine-et-Marne (77)	Altice	11,36%	10,97%	9,14%
ZP XpFibre - Yvelines (78)	Altice	18,66%	18,10%	17,99%
ZP XpFibre - Tarn (81)	Altice	12,96%	12,55%	9,40%
ZP XpFibre - Var (83)	Altice	9,27%	8,86%	8,47%
ZP XpFibre - Vaucluse (84)	Altice	13,10%	12,32%	9,80%
ZP XpFibre - Vosges (88)	Altice	2,24%	3,15%	5,08%
ZP XpFibre - Essonne (91)	Altice	12,60%	12,41%	11,41%
ZP XpFibre - Seine-Saint-Denis (93)	Altice	13,00%	10,70%	9,46%
ZP XpFibre - Val-de-Marne (94)	Altice	11,90%	9,00%	8,97%
ZP XpFibre - Val-D'Oise (95)	Altice	17,23%	15,34%	14,33%